

Avez-vous des projets pour votre retraite ?

Oui, bien sûr. Je compte voyager, en Grèce évidemment, mais aussi ailleurs : en Patagonie ou en Antarctique par exemple. Je veux aussi écrire quelques bouquins, sur le grec et le latin, sur des personnalités de l'Antiquité qui m'intriguent, sur certains quadrupèdes... Je vais aussi en profiter pour me replonger dans les mathématiques, qui me passionnent et auxquelles je n'ai pas eu l'occasion de me consacrer. Et apprendre de nouvelles langues. Et jouer au bridge. Et plein de trucs.

Mais je suis horriblement triste d'être forcée de partir, surtout à un moment où on oblige tant d'autres personnes, qui ne le souhaitent pas, à travailler encore...

Avez-vous d'autres centres d'intérêt ?

La musique est une de mes grandes passions. J'ai joué beaucoup de piano, de la guitare, du bouzouki... Je compte bien m'y remettre. La photographie aussi me passionne : réussir à saisir une expression, un instant particulier. J'ai fait une photo de Notre-Dame depuis la tour Clovis, c'était magnifique : sur le moment, la lumière était stupéfiante. C'est fabuleux de pouvoir figer un moment fugace. Et j'ai plein d'autres passions !

Quel est votre avis sur l'élitisme souvent reproché aux lycées comme Henri IV ?

Il ne s'agit pas d'élitisme, c'est une accusation stupide de jaloux, qui n'y connaissent rien. Le lycée offre aux élèves qui le veulent les moyens de se dépasser, de travailler à fond. Henri IV est un lycée d'excellence et cela me plaît infiniment. Plus on exige d'eux, plus les élèves répondent, plus ils ont envie d'apprendre. L'exigence est la plus grande marque de respect qu'on puisse montrer à ses élèves.

De même on reproche au latin et au grec d'être des langues élitistes : pas du tout, c'est exactement le contraire ! Elles donnent à tous les moyens de mieux comprendre la langue française. Elles apprennent la rigueur, la méticulosité, l'exigence, l'analyse, le goût des

mots... J'arrête, juré !

Avez-vous un message à laisser en partant ?

Henri IV est un lycée très exigeant ; il faut respecter cette exigence. C'est peut-être sa plus grande qualité.

Je suis particulièrement reconnaissante à ce lycée et à Monsieur Corre, notre proviseur, qui accepte depuis six ans que nous jouions le triomphe de César, qui nous fait tous rire : pour moi, c'est très sérieux, mais vu de l'extérieur, c'est du grand n'importe quoi, c'est gratuit, joyeux. Il n'y a qu'ici qu'on peut faire ça.

Propos recueillis par Flora Gaudillière et Nina Toledano

* La section A' (« maths/physique/latin/ grec ») permettait aux élèves de suivre les cours de sciences avec, mutatis mutandis, les S actuels, et les cours de lettres avec, idem, les L actuels (ndr).

Monsieur Provoyeur : « Le plaisir de l'enseignement, c'est une jouissance narcissique »

Pourquoi avoir choisi ce métier ?

Le métier me plaisait, j'ai toujours su que je voulais être enseignant. Après le bac, j'ai pensé devenir professeur d'italien et j'ai commencé des études à la faculté de Nanterre en 1968. Mais le département d'italien était d'une tristesse et d'un ennui consternants, contrairement à celui des Lettres modernes, bien plus amusant et intéressant, où travaillaient des gens beaucoup plus dynamiques et modernes. J'ai donc fait une licence de lettres modernes en même temps que celle d'italien.

Quel a été votre parcours d'enseignant avant d'arriver au lycée Henri IV ?

Après avoir passé les concours, j'ai été envoyé à Anzin, près de Valenciennes. La ville (qui a servi de modèle à celle de Montsou, dans *Germinal*) n'étant pas des plus drôles, j'ai décidé de partir après trois ans et j'ai obtenu un poste au centre culturel français de Rome pour enseigner le français comme langue étrangère. Cette partie de l'enseignement n'était pas la plus intéressante, mais elle était accompagnée de cours de littérature et de cinéma français. J'enseignais également à l'université comme lecteur : dans les départements de langue, un lecteur est chargé en théorie de garantir la bonne prononciation des textes. Mais en réalité les lecteurs donnaient des cours de langue pour tous les niveaux et organisaient les examens écrits. C'était un peu n'importe quoi, mais c'était amusant

et sympathique. J'étais parti pour deux ou trois ans, je suis resté vingt-six ans en Italie. Vers 2000, le centre culturel a été fermé, je n'avais plus que le salaire misérable de l'université, j'ai donc demandé ma réintégration et j'ai été nommé à Henri IV où je suis resté treize ans.

Avez-vous constaté des changements particuliers dans l'enseignement depuis votre arrivée au lycée ?

De manière générale, le niveau du collègue a baissé me semble-t-il : sur les cinq ans que j'ai passés à y enseigner, l'attitude des élèves est devenue de plus en plus incontrôlable ; ils sont devenus indisciplinés, indifférents, toujours le nez dans les écrans. On en voit les effets : l'orthographe est de plus en plus catastrophique, ils ne savent rien en grammaire, sont incapables de faire un plan de commentaire en sortant de troisième. Au lycée, les élèves arrivent en seconde avec des lacunes inquiétantes. Cela tient probablement au fait qu'on est de moins en moins exigeant dans l'enseignement.

Qu'aimez-vous particulièrement dans votre métier ?

J'aime expliquer les textes, et voir que les élèves ont compris lorsqu'ils posent parfois les bonnes questions, auxquelles souvent je n'aurais pas pensé moi-même. Ne nous leurrions pas : le plaisir de l'enseignant, c'est une jouissance narcissique : la

classe est un public toujours présent et contraint d'écouter. Mais comme c'est utile et même nécessaire, c'est une jouissance perverse badigeonnée de bonne conscience.

Avez-vous des souvenirs particulièrement agréables ?

Les moments agréables, ce sont quasiment tous les cours : réussir à relever le défi de faire passer l'essentiel et d'arriver à conclure trois minutes avant la fin. Et puis, pendant ma deuxième année à Henri IV, en 2004, j'ai monté un spectacle avec les élèves d'une classe de 5ème qui jouaient, dansaient et chantaient. C'était une version revisitée d'Humulus le muet, de Jean Anouilh. On s'est bien amusé. J'avais fait tous les costumes qui – tant pis pour la modestie – étaient très réussis. J'en suis encore très fier et j'en garde d'excellents souvenirs.

Quels auteurs préférez-vous faire découvrir à vos élèves ?

Mes auteurs préférés : Mallarmé, Flaubert, Racine, Stendhal, Proust.

Vous avez un grand intérêt pour le cinéma. Y a-t-il certaines adaptations cinématographiques que vous considérez comme particulièrement réussies ?

Le problème de l'adaptation au cinéma est un faux problème : c'est la conclusion à laquelle je suis arrivé en travaillant sur le cinéma de Bresson. Ce qu'il y a de commun entre un roman et un film, c'est le récit ; mais l'écriture fonctionne d'une tout autre manière que le cinéma, qui est à la fois de l'image, du mouvement, du son, des paroles, de la musique, du texte etc. Donc même si l'histoire racontée est identique, les deux œuvres sont radicalement

différentes et la comparaison ne mène pas à grand-chose d'autre que des banalités. Il n'y a pas d'adaptation « réussie », il n'y a que des romans et des films réussis ou ratés. Cela dit, le cinéma devrait avoir beaucoup plus de place dans l'enseignement qui ne connaît que le théâtre comme forme de spectacle.

Questionnaire de Proust

Votre principal défaut ?

La timidité (même si au fond il s'agit plus d'un handicap que d'un défaut), qui, comme on sait, se transforme vite en froideur, voire en agressivité, pour la dissimuler dans les moments de panique.

Votre principale qualité ?

Le rire. Pour moi, savoir rire, y compris et surtout, de soi-même, est une qualité essentielle.

Vos héros ou vos héroïnes dans la littérature ?

Les héros de Stendhal : Julien Sorel, Madame de Rênal dans *Le rouge et le noir*, Lucien Leuwen, la Sanseverina ou Mosca dans *La Chartreuse...* ou bien Pyrrhus dans *Andromaque...* Mais surtout pas la princesse de Clèves ni Rastignac.

Vos compositeurs préférés ?

Gesualdo, un polyphoniste italien, dont la musique prodigieuse joue sur les dissonances, ou Monteverdi, et de manière générale toute la polyphonie du XVe et XVIe siècles ; et puis Rossini, Donizetti, Bellini, l'opéra italien romantique, Schubert, les Beach Boys, Elvis Presley, les Bee Gees... de la musique de vieux.

Vos peintres favoris ?

Poussin ou Ingres, les maniéristes florentins. Du classique.

Que détestez-vous par-dessus tout ?

Les gens qui se prennent au sérieux et dépourvus d'auto-ironie. En général, ils sont très bêtes.

Le don que vous voudriez avoir ?

Savoir jouer d'un instrument sans avoir besoin d'apprendre ni de travailler. Je joue de la flûte traversière, mais depuis que je suis à Henri IV, je n'ai plus vraiment le temps de travailler. Et quand je reprends, c'est décourageant.

Avez-vous un message particulier à laisser à vos successeurs ou à vos élèves ?

Il faut identifier, connaître et suivre son plaisir et tout faire pour avoir un métier qui corresponde à ce que l'on aime pour ne pas s'ennuyer et travailler dans la joie. A ce moment-là, l'argent n'a plus d'importance. Si l'on n'aime pas son travail, la vie ne vaut pas la peine d'être vécue.

Propos recueillis par Flora Gaudillière et Nina Toledano

Madame Muraz : « Le métier de professeur est merveilleux »

Quel a été votre parcours d'enseignante ? Avez-vous des souvenirs particulièrement marquants ?

J'ai fait mes études à Grenoble et j'ai commencé très tôt à travailler, j'avais 20 ans.

Pendant mes études, je passais mes vacances en Allemagne : j'ai travaillé dans une entreprise à Munich puis j'ai passé un an à Berlin comme assistante, en 1973. Avec des amis, nous allions régulièrement à Berlin Est : nous passions le mur au Checkpoint Charlie sans vraiment réaliser la tension entre les deux blocs, ni les risques que nous prenions.

Plus tard, à la réunification, j'ai emmené mes élèves à Berlin (en février 1990) : c'est un souvenir extraordinaire. Cela marque effectivement une vie, d'avoir vécu « le Mur » et de voir sa chute.

Comment êtes-vous arrivée à Henri IV ?

Je suis arrivée au lycée de façon particulière : j'étais au départ titulaire académique, c'est-à-dire que je n'avais pas de poste fixe. J'étais jeune et dynamique et j'ai réactivé l'échange « historique » avec le lycée de Francfort. Ensuite j'ai eu la chance qu'un poste se libère et de l'obtenir.

Vous avez contribué à la création de la classe européenne, comment s'est-elle mise en place ?

La classe européenne était au départ une section "allemand renforcé", créée avec Mme Christienne pour le 25e anniversaire de l'échange avec Francfort. Dès la sixième, les élèves de la section avaient six heures d'allemand par semaine : en termi-

nale, ils étaient quasi-bilingues ! La section leur permettait aussi de faire un voyage de 5 semaines en Allemagne en quatrième (échange créé par Mme Cabane). Plus tard, la section a été transformée par M. Corre en section européenne à partir de la quatrième ce qui permettait aux élèves de suivre des cours d'histoire-géo en allemand à partir de la seconde avec M. Munier, remplacé ensuite par M. Raimond.

Que préférez-vous dans votre métier ?

Les échanges avec les élèves, évidemment : pouvoir les ouvrir à d'autres cultures, à la littérature, au cinéma allemands.

Qu'en est-il de votre départ à la retraite ?

Je suis contente de partir à la retraite : j'ai de plus en plus de mal à m'adapter à la nouvelle génération et à corriger les copies ! Même si le métier de professeur est merveilleux car il nous permet d'être en contact permanent avec des jeunes, nous vieillissons et eux ont toujours le même âge !

Cependant je termine ma carrière sur un point culminant grâce à ma collègue Mme Fromageot, très engagée dans l'enseignement. Elle m'a beaucoup apporté et m'a boostée sur la fin de ma carrière ; elle m'a notamment poussée à renouveler ma façon d'enseigner en inscrivant mes classes au DSD II (diplôme du B2/C1 en allemand, ndr) : il s'agissait pour moi d'un défi que de s'adapter à une nouvelle manière de travailler afin de préparer l'examen, une autre

façon d'envisager les choses...

Quels changements avez-vous constatés dans l'enseignement de l'allemand depuis le début de votre carrière ?

Malheureusement, les enfants n'apprennent plus : ils ne retiennent plus rien et n'arrivent plus à apprendre par cœur. Il y a à la fois une perte de rigueur et un manque d'intérêt ; beaucoup d'élèves ne cherchent plus à s'intéresser. Et cela ne concerne pas que l'allemand : lorsque je demande à mes élèves quel sujet les intéresse pour leur oral de DSD II, seuls quelques-uns savent ce qu'ils aiment faire, les autres n'ont pas de réel centre d'intérêt...

Que pensez-vous de l'élitisme souvent reproché au lycée Henri IV ?

Je pense qu' "élitisme" n'est pas le bon mot ; il s'agit seulement d'un lycée où la notion de travail existe toujours réellement.

Avez-vous un dernier message à laisser au lycée ?

Tout ce que je peux souhaiter, c'est que tous les collègues qui viendront après moi soient aussi heureux dans cet établissement que je l'ai été !

Propos recueillis par Flora Gaudillière et Nina Toledano

Pourquoi lutter contre la loi El Khomri

Il y a maintenant plus de deux mois que les manifestations et les grèves se multiplient pour demander le retrait du projet de loi El Khomri, présenté officiellement le 24 mars. Malgré toutes les déclarations du gouvernement, qui explique que cette loi présente une avancée pour les salariés, un sondage réalisé par Odoxa montre que 70% des Français y restent opposés. Je voudrais expliquer ici pourquoi nous nous mobilisons contre cette loi et quels reculs elle comporte.

Tout d'abord, cette loi va détériorer les conditions de travail des salariés en leur imposant une augmentation de leur temps de travail. Par exemple, elle permet de passer de 10 à 12h le temps de travail journalier ou encore de 44 à 46h le temps de travail hebdomadaire moyen sur 3 mois. Il devient aussi plus simple de relever la durée maximale de travail hebdomadaire à 60h. De plus, si l'entreprise veut étendre son activité, elle pourra obliger les salariés à travailler plus, et s'ils refusent, les licencier.

Cette loi va aussi autoriser des baisses de salaire : en effet, alors qu'actuellement le paiement des heures supplémentaires est majoré à 25% de plus par rapport au salaire régulier pour les huit premières heures, et à 50% au-delà, il pourra avec cette nouvelle loi ne l'être qu'à 10%. Le travail de nuit est également redéfini : travailler entre 21h et 6h ne sera plus considéré forcément comme travailler de nuit, alors qu'actuellement c'est automatique. Cela va donc entraîner une baisse de salaire pour les salariés concernés.

Les licenciements seront aussi simplifiés : la loi El Khomri supprime le montant plancher des indemnités prud'homales, ce qui signifie qu'en cas de licenciement injustifié, le salarié n'est plus assuré de recevoir un montant minimum en compensation. Elle instaure aussi un barème indicatif (dans le projet de loi initial, il était impératif) ce qui va inciter les juges à accorder moins d'argent aux licenciés. De plus, le licenciement économique est élargi. Désormais, il suffira à l'entreprise de justifier une baisse de commandes ou de bénéfices pendant quelques trimestres pour pouvoir licencier. L'entreprise pourrait donc faire des millions de bénéfices, tant qu'ils sont inférieurs à ceux de l'année précédente, rien ne l'empêchera de supprimer des emplois.

Mais ce qui est à mon avis la modification la plus importante dans ce projet de loi est la généralisation des accords d'entreprise. Ceux-ci seront maintenant prioritaires sur les accords de branche ou le code du travail et pourront même être décidés malgré l'opposition de 70% des syndicats. Ainsi ces accords pourront déterminer la rémunération des heures supplémentaires, les compensations du travail de nuit... On nous dit que c'est plus démocratique et que cela va permettre de s'adapter aux particularités de chaque entreprise. Mais il ne peut pas exister de démocratie dans une entreprise. En effet, les accords d'entreprise, dans les cas où ils se sont déjà appliqués, consistaient bien souvent à donner comme « choix » aux employés ou une aggravation de leurs conditions de travail, ou la fermeture de l'entreprise, donc la perte de leur emploi. De plus, il ne peut

exister d'égalité entre un salarié et son employeur car le premier dépend du second pour obtenir un salaire.

Le gouvernement explique que toutes ces mesures n'ont qu'un but : faire baisser le chômage. Cependant, on peut déjà se douter que ça ne marchera pas. On cite souvent en exemple des pays européens comme l'Allemagne, l'Italie ou encore l'Angleterre, où le chômage aurait baissé suite à de telles lois, mais on peut voir qu'il n'en est rien. En Allemagne, les lois Hartz et notamment la quatrième ont développé les « mini-jobs » à 1 euro de l'heure ce qui a obligé de très nombreux salariés à cumuler plusieurs emplois et a fait augmenter la pauvreté, qui touche maintenant 16% de la population active alors qu'en 2005 l'indicateur était à 12%. Le Job act italien n'a pas fait mieux : celui-ci a généralisé la précarité car un salarié peut être licencié pendant les trois premières années de son contrat sans motif économique avec seulement le versement d'une faible indemnité. Et cela n'a pas fait baisser le chômage. En Angleterre, la situation est semblable : si les chiffres du chômage ont baissé, ce n'est que grâce aux « contrats 0 heure » qui ont développé la flexibilité à un tel point que les salariés ne peuvent plus savoir à l'avance combien d'heures ils travailleront ni combien ils toucheront. De plus,

cela fait des années que toutes les mesures d'aide aux entreprises se font au nom de la lutte contre le chômage : ainsi, le CICE a donné aux entreprises 41 milliards pour créer des emplois, ce qu'elles n'ont pas fait. On peut aussi citer une étude de l'OCDE qui a montré que plus de flexibilité n'impliquait pas moins de chômage.

C'est pour toutes ces raisons que nous pensons que cette loi ne doit pas passer. Nous ne pouvons pas compter sur le débat parlementaire ou les négociations avec les syndicats pour faire reculer ce gouvernement car même si on en modifie quelques points, ce qui a déjà été fait concernant les indemnités prud'homales ou le travail des apprentis, nous ne pouvons accepter un texte qui ne comporte que des reculs. De plus, si le gouvernement a déjà reculé sur certains points, ce n'est que grâce aux manifestations massives et aux grèves. Ce n'est que si nous sommes encore plus nombreux à manifester contre cette loi que le gouvernement la retirera : cela s'est déjà produit il y a 10 ans contre le CPE et peut donc se reproduire !

Nadja Delattre

Une loi discrète

Loin de l'agitation et du mouvement suscités par le projet de loi El Komri, une loi discrète a été adoptée en tapinois par l'Assemblée Nationale. A un an à peine de la prochaine présidentielle, le Parlement modifie les règles de la campagne présidentielle.

Désormais, la période où le temps de parole dans les médias des candidats à la présidentielle doit être le même pour tous est raccourcie. Celle-ci couvrait jusqu'ici la campagne officielle, qui démarre deux semaines avant le premier tour, et la période intermédiaire, c'est-à-dire les trois semaines avant la campagne. Avec cette nouvelle loi, le principe d'égalité est supprimé au profit d'un "principe d'équité" lors de la période intermédiaire.

Quelles sont les règles de ce « principe d'équité » ? Il s'agira d'un "traitement équitable" en fonction de la "représentativité" et de la "contribution à l'animation du débat électoral" du candidat - et du résultat aux dernières élections -, soit un principe évasif remplaçant l'égalité stricte aux dépens des « petits candidats »

Le motif ? Des règles trop contraignantes pour les médias qui limitent leur temps de couverture de la campagne présidentielle. De fait, le temps moyen consacré par les chaînes généralistes aux candidats a diminué de moitié entre 2007 et 2012. L'élection s'adapte aux médias, mais ceux-ci ne sont-ils pas justement au service de la démocratie ?

Autre point important : la réduction de la période sur laquelle les dépenses électorales sont prises en compte pour le remboursement des frais de campagne. En effet, cette loi ra-

mène "d'un an à six mois la période pendant laquelle les candidats à l'élection présidentielle doivent faire figurer leurs recettes et leurs dépenses électorales dans leur compte de campagne". Une diminution de moitié donc, indéniablement avantageuse pour les "poids lourds" politiques, partis qui disposent de fonds suffisants pour démarrer leur campagne un an avant les élections sans dépendre par la suite des remboursements publics.

On passera sur le passage d'une telle réforme l'année précédant le scrutin, en utilisant la procédure accélérée – l'examen de la loi a été réduit à une seule lecture par assemblée. Pour information, les préconisations du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la commission des comptes de campagne concernant une telle réforme datent de fin 2012.

En clair, cette nouvelle loi sert les "grands" partis dont elle va renforcer l'assise au détriment des plus petits, des nouveaux dans le paysage électoral. Mais accorder sa chance à tout citoyen, n'est-ce pas cela, la démocratie ?

Cette réforme n'a pas fait de bruit, n'a suscité ni manifestation, ni pétition, ni mouvement de grande ampleur mais attaque en douceur deux valeurs fondatrices de notre République : l'égalité et la démocratie. Et pose la question d'un renouvellement contrôlé des élus.

La réduction de la visibilité accordée aux petits candidats doit être un voyant rouge pour les citoyens que nous sommes. Mais avec une loi passée de manière presque invisible, qui le verra ?

Anne-Constance Cojan

Le Grand Paris

Le Grand Paris, c'est quoi ? Lancé à l'origine par Nicolas Sarkozy, le projet du Grand Paris doit à faire rayonner l'agglomération parisienne comme métropole mondiale, et pour cela, la transformer en mettant en œuvre d'ambitieux projets d'aménagements et de concentration des activités. Ces actions sur le territoire s'accompagnent d'une réforme institutionnelle visant à créer une nouvelle échelle de gouvernance entre Paris et son agglomération : c'est la métropole du Grand Paris inaugurée le 1er Janvier 2016.

Le projet s'inspire directement de l'organisation administrative très efficace du Grand Londres et de celle de la Métropole de Lyon. Cependant, une telle initiative est-elle vraiment pertinente dans le cas complexe de Paris ?

Paris intra-muros compte 2 millions d'habitants, un total bien maigre pour une capitale dont l'ambition est de rivaliser avec le Grand Londres, qui nous nargue du haut de ses 8 millions d'habitants. Mais me direz-vous, compatriotes banlieusards, et nous ? Oui, j'oubliais, Paris, c'est également une gigantesque agglomération qui compte plus de 10 millions de riverains vivant hors du "mur", alias le périphérique. Et celui-ci isole Paris de ses banlieues : à cause de cette séparation, l'agglomération risque bien de devenir elle même une ville monde périphérique.

Le but est donc de changer l'image et d'améliorer l'attractivité de Paris à l'international par une nouvelle échelle de gouvernance, plus apte à promouvoir les atouts de la métropole : d'où la création en ce début d'année 2016 de la Métropole du Grand Paris, intercommunalité qui regroupe Paris, les com-

munes de la petite couronne, plus quelques communes de la grande couronne. La confédération compte 250 élus représentant 131 communes de tailles très variables. La gouvernance d'un tel regroupement s'annonce donc complexe.

De plus, le budget apparaît modique au regard des compétences qui lui sont attribuées. Retenons que les mesures porteront principalement sur la construction et l'offre de logements (un enjeu majeur tant le prix du foncier et la pression démographique sont élevés), et dans une moindre mesure sur des questions de développement économique et de protection de l'environnement.

Vient la question fatale : La création de la métropole du Grand Paris a-t-elle renforcé le mille-feuilles administratif ? Hélas, oui ! En bref, l'enjeu est ici l'articulation et le partage des pouvoirs et des compétences entre les nombreuses instances, à savoir, en premier lieu, entre la nouvelle métropole et la Région Île-de-France, dont la présidente Valérie Pécresse conteste déjà la pertinence du Grand Paris. C'est ensuite le pouvoir des maires qui pose problème : l'acte de décentralisation de 1982 leur confère la maîtrise du foncier aux dépens des autres autorités, rendant plus lente la réalisation des projets d'aménagement d'intérêt général que prône le Grand Paris car les maires défendent légitimement les intérêts de la population locale, souvent opposée aux grands travaux d'aménagement.

Ce qui est étonnant, c'est de voir que l'organisation des pouvoirs franciliens dans le domaine politique, comme nous l'avons vu, mais aussi dans ceux de l'enseignement et de l'économie ne reflètent plus réellement la tradition

jacobine française. Certes, l'agglomération parisienne représente 610 milliards d'euros et pèse 30% du PIB français, ce qui fait d'elle un mastodonte économique. Néanmoins, au sein de l'aire métropolitaine, la répartition des activités est très éclatée. À l'inverse de Londres, centrée sur les services financiers, il n'y a pas à Paris de réel domaine concentré qui puisse rayonner et attirer à l'échelle internationale, entretenant un cercle vertueux, une dynamique. Et c'est bien là le problème.

On peut également prendre l'exemple de l'enseignement supérieur où l'on remarque une dichotomie entre l'université, très accessible mais ayant peu de moyens, et de multiples grandes écoles formant uniquement une élite française. Il en résulte un manque de visibilité dans les classements internationaux et par conséquent une faible attraction d'étudiants étrangers, garantie d'ouverture sur le monde. Pour améliorer cet aspect, le Grand Paris a opéré la réunion des établissements d'enseignement supérieur dans un pôle de formation et de recherche technologique, l'université Paris-Saclay. Le plateau de Saclay concentrera ainsi plus de 20% de la recherche française, mêlant acteurs de l'enseignement public, privé et entreprises, formant par là un cluster tech-

nologique mondial majeur.

Cependant, le projet phare du Grand Paris, c'est l'ambitieuse création d'un nouveau réseau de transport métropolitain : le Grand Paris Express conduit par la Société du Grand Paris. Prévoyant 4 lignes de métro automatique en boucle autour de Paris (la 15, la 16, la 17 et la 18), l'extension de deux lignes existantes (la 11 et la 14) et 72 nouvelles gares, le projet doit encourager les déplacements de banlieue à banlieue. Ainsi, les impacts économiques et sociaux de ces infrastructures seront considérables car ils rééquilibreront le territoire en connectant les espaces marginalisés et en reliant les grands pôles de développement pour les rendre plus dynamiques : ils permettront de réduire le temps de trajet des commuters. Et pour les Parisiens intra-muros, ce sera l'occasion de partir à la découverte des banlieues avec une autre vision de la ville : celle d'un GRAND Paris.

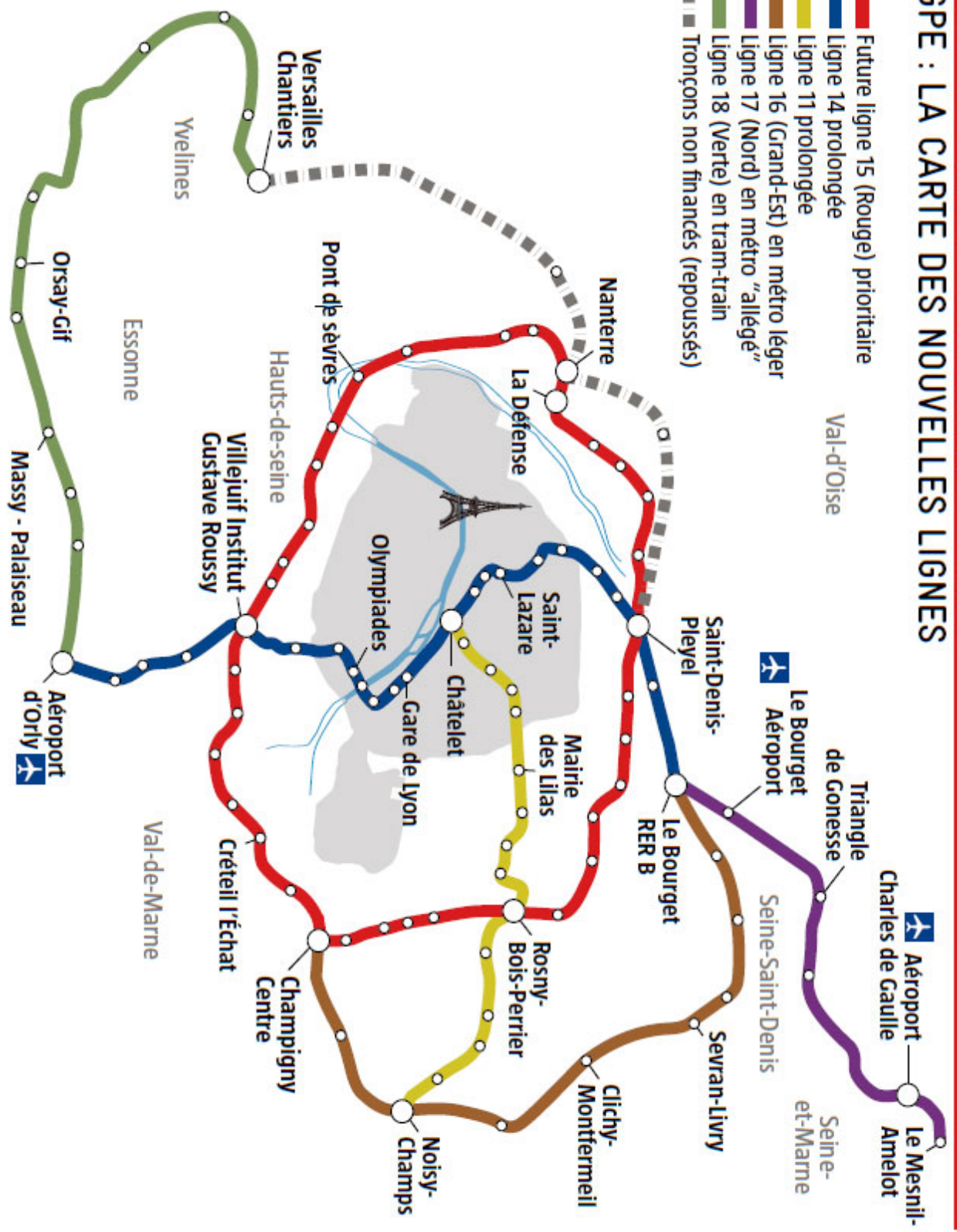
Pour en savoir plus :

Le Monde, "Grand Paris : les trésors insoupçonnés de la banlieue", par Guy-Pierre Chomette : bombch.us/CETq

Edouard de Montvalon

GPE : LA CARTE DES NOUVELLES LIGNES

- Future ligne 15 (Rouge) prioritaire
- Ligne 14 prolongée
- Ligne 11 prolongée
- Ligne 16 (Grand-Est) en métro léger
- Ligne 17 (Nord) en métro "allégé"
- Ligne 18 (Verte) en tram-train
- Tronçons non financés (repoussés)



« Il ne faut pas avoir peur du mot "féminisme" »

Cette année, le Planning Familial qui lutte pour l'égalité des sexes et les droits des femmes fête ses 60 ans. Pour fêter ce chiffre rond, l'association a consacré les mois de mars et avril à diverses mobilisations féministes, autour d'un slogan : SIMONE FOREVER ! Avec cette campagne, il s'agit de célébrer toutes les Simone de notre histoire : Simone de Beauvoir et sa pensée fondatrice sur la place des femmes et leur liberté, Simone Veil et la loi qui porte son nom dépenalisant l'IVG, ou encore Simone Iff, première présidente du Planning familial qui a ardemment défendu les droits des femmes... Mais aussi les Simone de tous les jours : toutes celles et ceux qui, à leur manière, font encore avancer les libertés des femmes et permettent de continuer cette lutte qui est loin d'être achevée. On a pensé qu'il n'était jamais trop tard pour se mobiliser... Veronica Nosedá, coordinatrice nationale de l'association a répondu à nos questions.

Quel est l'objectif de votre association ?

L'égalité, l'émancipation et la liberté sont au cœur du projet de société du Planning familial. Mouvement féministe d'éducation populaire, l'association milite depuis soixante ans pour l'égalité femmes-hommes et la possibilité pour chaque personne de vivre une sexualité épanouie, à l'abri des grossesses non désirées et des infections sexuellement transmissibles. Il défend le droit à l'éducation à la sexualité, à la contraception, à l'avortement, et lutte contre les violences et les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle.

A quel moment et dans quelles circonstances avez-vous pris conscience de la nécessité de vous mobiliser et de travailler sur ce sujet ?

C'est grâce au groupe d'action féministe La Barbe que j'ai pris la mesure des enjeux liés

aux inégalités entre les femmes et les hommes en France. Des rencontres et des lectures ont renforcé mon engagement dans le domaine.

Quand, par exemple, l'égalité des sexes n'est-elle pas suffisamment respectée en France ?

Malgré des législations relativement progressistes, les femmes sont toujours assignées à des rôles sociaux inférieurs : elles gagnent en moyenne 20 % de moins que leurs collègues hommes ; elles occupent moins souvent des postes de dirigeantes ; elles subissent de plein fouet les conséquences de la crise économique qui les précarisent davantage que les hommes (surtout quand elles se retrouvent à élever seules des enfants).

Y a-t-il au contraire des exemples à suivre ?

Au niveau législatif, la parité imposée au sein

des conseils départementaux me semble une bonne mesure (mais on en a vu les limites : très peu de femmes sont élues à la présidence de ces conseils).

Quelles seraient des actions concrètes à entreprendre, en particulier à l'échelle des lycéens, pour améliorer les droits des femmes ?

Encourager la déconstruction des stéréotypes de genre, aider les jeunes femmes à se penser astronautes, ingénieures, cheffes d'entreprise, en somme les inciter à se projeter dans des rôles traditionnellement considérés comme masculins.

De nombreuses personnes réfutent le féminisme car elles le perçoivent comme une ambition des femmes de dominer les hommes. Certains préfèrent parler d'« humanisme » plutôt que de « féminisme ». Qu'en pensez-vous et de quelle manière définiriez-vous le féminisme ? Que répondez-vous aux personnes qui critiquent les formes de discriminations positives en faveur des femmes comme une distorsion des principes d'égalité des chances et de méritocratie ?

Je suis profondément féministe, je pense qu'il ne faut pas avoir peur de ce mot qui représente surtout la volonté d'établir l'égalité entre les femmes et les hommes. Je soutiens par ailleurs la discrimination positive en faveur des femmes, parce qu'elle contre-carre une forme moins "officielle" mais tout aussi opérante de discrimination, celle qui privilégie les hommes (et notamment les hommes issus des classes supérieures) dans notre société. Ces derniers "passent mieux", sont vus comme "plus crédibles", bénéficient d'un réseau d'appuis qui est souvent hors de portée pour les femmes, perpétuent un ordre qui est tout à leur avantage. Casser ce mécanisme me paraît une entreprise très salubre !

Propos recueillis par Lucile Truffy

Stéréotypes de genre

Les stéréotypes passent aussi par la langue ! L'Académie française accepte « artisane, postière, pharmacienne, bûcheronne, factrice » mais pas « professeure, recteure, auteure, ingénieure, procureure ». Pourquoi ? « Comme bien d'autres langues, le français peut par ailleurs, quand le sexe de la personne n'est pas plus à prendre en considération que ses autres particularités individuelles, faire appel au masculin à valeur générique, ou « non marquée ». La Commission générale rappelle que, si l'usage féminise aisément les métiers, « il résiste cependant à étendre cette féminisation aux fonctions qui sont des mandats publics ou des rôles sociaux distincts de leurs titulaires et accessibles aux hommes et aux femmes à égalité, sans considération de leur spécificité. » Il y aurait donc, en français, un niveau de responsabilités pour lequel « le sexe de la personne n'est plus à prendre en considération »... et qui serait donc masculin. Comme si les présidents, directeurs, ingénieurs n'avaient pas de métier mais que des responsabilités. Moyennant quoi, dans les offres d'emploi, on cherche plus souvent des femmes de ménages que des hommes de ménage, des puéricultrices que des puériculteurs. Mais des directeurs et non des directrices...

Un geste... Une vie !

AVC : 3 lettres trop méconnues, 3 lettres qui font peur, 3 lettres qui peuvent faire basculer une vie.

L'Accident Vasculaire Cérébral est aujourd'hui la troisième cause de mortalité en France et la principale cause de handicap. Il en existe de deux types : ischémique (un caillot de sang bloque une artère) ou hémorragique (les cellules du cerveau sont comprimées par un apport de sang anormal) et ses conséquences sont souvent désastreuses. En effet, certaines parties du cerveau peuvent être gravement endommagées et ne plus fonctionner correctement.

Si l'AVC est aussi dévastateur, c'est que ses symptômes sont méconnus du grand public : il n'est donc pris en charge par des secours spécialisés que bien après son apparition, augmentant ainsi les risques de séquelles.

Malheureusement, même si les problèmes cardiaques, le diabète, le cholestérol, l'obésité, l'âge ou le tabagisme sont des facteurs à risque, tous sommes concernés.

Ainsi connaître les symptômes d'un AVC et la conduite à tenir face à une personne les présentant peut sauver plus d'une vie !

Comment reconnaître un AVC ?

L'AVC se caractérise en premier lieu par des troubles neurologiques (désorientation dans le temps ou l'espace, troubles de la parole, de l'équilibre, de la conscience, etc). On peut également remarquer une perte de la sensibilité, voire de la motricité au niveau des membres (souvent une hémiparésie) et une asymétrie faciale, visible au niveau des pupilles (l'une est plus dilatée que l'autre). Ces symptômes peuvent s'accompagner de troubles de la vision ou de l'audition, de céphalées ou de chutes inexplicables.

Si vous avez des doutes, il existe des tests simples permettant de mettre en évidence un AVC : demandez à la personne concernée de fermer les yeux et de lever ses deux bras ; l'un se retrouvera plus haut que l'autre. Demandez-lui de sourire, un seul coin de sa bouche se soulèvera. Demandez-lui de répéter une phrase simple, elle n'y arrivera pas.

Que faire face à une personne présentant un AVC ?

Le premier réflexe à adopter est de l'allonger le plus rapidement possible après la mise en évidence de l'AVC. Veillez à ne la relever sous aucun prétexte, la position horizontale doit être strictement respectée pour limiter l'incidence et ralentir les effets.

Le deuxième réflexe, c'est alerter ! Un AVC nécessite une hospitalisation précoce, appeler le SAMU (au numéro d'urgence 15) permettra l'arrivée rapide d'un moyen de transport (médicalisé ou non) et donc une prise en charge optimale.

Attention, il est possible que les symptômes de l'AVC s'estompent et que la personne concernée redevienne tout à fait normale : c'est un AIT (Accident Ischémique Transitoire), c'est à dire que le caillot de sang s'est résorbé de lui même. Il ne doit pas être pris à la légère car dans la majorité des cas la personne fera par la suite un véritable AVC, qui aurait pu être évité s'il y avait eu une hospitalisation suite à l'AIT.

"Mieux vaut prévenir que guérir", si vous avez le moindre doute face à une situation anor-

male, n'hésitez pas à appeler le 15, des médecins seront à votre écoute et pourront répondre à vos questions.

Pensez-y, un réflexe peut sauver une vie !

Esma Vergeron

Note : Si vous voulez en savoir plus sur les gestes qui sauvent au quotidien, la Croix Rouge Française propose des formations d'une journée (le PSC1), ouvertes au grand public sur ce thème. Je vous invite donc à vous rapprocher de l'unité croix rouge la plus proche de chez vous.

Interview de Pierre Claude Brossolette à propos de son père

Réalisée en mai 2015

Quand avez appris que votre père était entré dans la résistance ?

Je l'ai appris au printemps 1942 juste avant son départ pour Londres pour voir le général de Gaulle. J'avais alors 14 ans. Le colonel Rémy, qui était le chef de la Confrérie Notre Dame (CND), dont mon père faisait partie, lui avait proposé un dîner avant son départ. En rentrant à la maison, mon père, qui était un peu inquiet, nous a dit : « C'est vrai que je pars pour l'Angleterre mais n'en parlez jamais à personne. Et si jamais la police vient, vous direz que je vous ai quitté vous et votre mère il y a deux mois avec une dame, parce que je ne supportais pas la petite vie misérable que j'avais ».

Avez-vous eu des soucis avec la police après le départ de votre père ?

Quinze jours après le départ de mon père, la police est venue chez nous. Mais ma sœur, ma mère et moi avons bien tenu notre rôle. Pourtant, dans ma chambre, j'avais une carte du monde sur laquelle il y avait écrit « vive De

Gaulle » ou « vive Churchill » ou quelque chose comme ça... Ils ont alors décidé de m'embarquer en pensant qu'ils allaient bien réussir à me faire parler. J'ai été interrogé jusqu'à très tard dans la nuit. Mais le lendemain, les Allemands, agacés de ne pouvoir rien tirer de moi m'ont emmené à la Gestapo, rue des Saussaies. Ils m'ont laissé longtemps debout, devant un mur, pour me faire mûrir. Ensuite, on m'a interrogé, puis tout à coup, dans l'après-midi, ma mère est arrivée et elle m'a ramené à la maison. Mon arrestation a suscité un grand émoi dans la résistance parisienne.

Comment votre mère a-t-elle réagi lorsque votre père lui a dit qu'il partait pour Londres ?

Ma mère a toujours soutenu mon père, elle était très heureuse avec lui et elle lui était très attachée. C'est pourquoi, quand mon père, fin 41, a été recruté par Rémy, avant de prendre sa décision, il lui en a parlé et il lui a dit « Ecoute, il faut que je te parle, c'est important. J'ai été contacté par un réseau important, ça me donnerait à priori le contact avec Londres.



Tu comprends, bien que ça peut être dangereux, je ne le ferais pas si... ». Et ma mère lui a répondu : « Ecoute, tu meurs d'envie de le faire. Tu es fait pour ça. Tu écris plus vite que n'importe qui. Tu as toujours le sentiment de ce qui va arriver et tu es très prudent, je le sais ». Alors il a dit : « Très bien. Mais tu sais, si j'y vais, j'irai jusqu'au bout ».

**Quelles étaient les qualités de votre père ?
Votre mère parle d'un pressentiment de ce
qui va arriver, pouvez-vous expliciter ?**

Mon père avait un cerveau magnifique, c'était parfois assez difficile de le comprendre. Il avait une excellente mémoire et une grande capacité de raisonnement. Beaucoup de gens lui ont dit : « Mais vous êtes prémonitoire ! » parce que justement il sentait les choses venir. Par exemple, en 1931, il a expliqué dans un article que l'Allemagne était dans une situation épouvantable : le krach boursier de New York en 29 avait mis par terre l'économie allemande. Les Allemands étaient donc très endettés et mon père sentait que cela tournait mal.

Et alors il a dit : « Il faut aider les allemands qui sont dans la panade. Car si les allemands désespèrent, ils vont chercher un chef et s'ils cherchent un chef, on aura la guerre.» et tout le monde s'est moqué de lui. Les gens disaient « mais quel emmerdeur il voit toujours des catastrophes venir... » Mais il avait très bien senti qu'Hitler était là et que si on ne faisait rien, on allait tout droit à la catastrophe.

Avez-vous rencontrés certains résistants qui ont travaillé avec votre père ?

J'ai rencontré Rémy. Et j'en ai aussi connu beaucoup à Londres. Une fois d'ailleurs, mon père m'a fait déjeuner avec des résistants, Passy et Postel-Vinay. Il m'a dit : « tu écouteras si tu veux, mais même s'il n'y a plus de problème maintenant car les allemands savent que Postel-Vinay et moi sommes à Londres, garde pour toi tout ce que tu auras entendu ».

Avez-vous rencontré le général De Gaulle ?

Oui plusieurs fois. Il y a eu une chose émouvante que le général a faite pour nous. Mon père est mort le 22 mars 1944. Ma mère ne l'a su que presque 3 semaines après, parce qu'on n'avait pas osé lui annoncer. Elle ne voulait pas que ma sœur et moi ne soyons trop troublés. Donc, comme le général De Gaulle, était à Londres à ce moment-là, avec ses collaborateurs, Passy et Boris, ma mère leur a demandé si le général pouvait nous parler pour nous rassurer. Il nous a reçus et a dit à ma sœur et à moi : « Ecoutez, je sais que nous n'avons pas de nouvelles de votre père, mais nous faisons tout ce qu'il faut, ne soyez pas inquiets ». C'était un énorme mensonge. Mais cela n'a servi à rien. Je l'ai revu ensuite plusieurs fois.

Pouvez-vous nous parler de la panthéonisation de votre père ?

J'ai toujours pensé que le Panthéon était honnêtement mérité pour mon père. Je crois que

ma mère en avait parlé à Mitterrand mais il avait refusé. Moi je ne l'ai jamais demandé mais il y a deux ans environ quelque chose a tout déclenché. Lors d'une soirée en l'honneur d'un téléfilm dans lequel a joué ma petite-fille, on a demandé à ma fille : « Pourquoi est-ce que ton père n'a pas demandé le Panthéon ? ». Elle m'a appelé le lendemain et m'a proposé de regrouper un comité avec des professeurs d'histoire, des personnalités, pour faire du bruit. J'ai hésité mais je me suis dit qu'on pouvait essayer. J'ai tout de suite pensé que le meilleur président de ce comité serait Mona Ozouf, historienne philosophe normalienne.

Elle a accepté ce projet en disant qu'il s'agissait d'une très bonne idée. A partir de là, nous avons formé un comité avec des anciens académiciens et ministres. Au début je n'étais pas très enthousiaste, mais cela s'est fait et il rentrera au Panthéon le 27 mai prochain.

Propos recueillis par Marine Benichou, Léa Clément, Solange Coadou et Marine Quedeney

Pour aller plus loin : Gilberte Brossolette, Il s'appelait Pierre Brossolette, 1976

Dark Borgia

Lucrece Borgia de Victor Hugo, à La Comédie française, réjouira les fans de Star Wars.

Vous n'avez rien prévu pour occuper votre samedi soir ? Vous êtes un admirateur de la saga Star Wars ? Vous ne pouvez pas attendre jusqu'au 14 décembre la nouvelle production de La Guerre des étoiles ? Parfait. Il se pourrait que vous appréciez Lucrece Borgia de Victor Hugo plus que vous ne le pensez. Actuellement, vous vous dites : « Quel est le rapport entre Obi-Wan Kenobi et la fille du pape Alexandre VI ? Je n'en vois aucun ». Vous avez raison : à première vue, il n'y en a pas. Néanmoins, The Fool On The Hill est sur le point de vous révéler un secret. Non, ce n'est pas que « 42 » est « la réponse ultime à la grande question sur la vie, l'univers et le reste » (Douglas Adams, Le Guide de voyageur galactique). C'est mieux encore : il existe en effet de nombreux parallèles entre le personnage de Dark Vader et celui de Lucrece Borgia. On vous l'accorde : le premier évolue « il y a bien longtemps, dans une galaxie lointaine, très lointaine » et l'autre au début du XVIe siècle, à Ferrare, au nord-est de l'Italie.

Mais en dehors de ça, tous deux, monstres cruels, puissants et craints, ont abandonné leur fils. Ni Luke ni Gennaro ne connaissent l'identité de leurs parents. Alfonse d'Este, le tout puissant seigneur de Ferrare n'est autre que le précurseur de Palpatine car tous deux mènent un double jeu avec Luke et Gennaro. Attention spoiler : les méchants pas beaux et masqués finissent par tuer les gentils spadassins/jedis (rayez la mention inutile), y compris leur enfant. Vient le moment de la grande révélation : « Je suis ton père » chez Lucas ; « Je suis ta mère » chez Hugo. Alors si vous êtes le plus grand fan Star Wars (et même si vous n'êtes pas un inconditionnel de la saga, on vous pardonne), allez, courez, volez à la Comédie française et demandez un billet pour Lucrece Borgia. Guillaume Gallienne y incarne une formidable et tout à fait crédible mère éplorée. Vous ne le regretterez pas et que la force soit avec vous !

Lucile Truffy